

NOUVEAU !

**PAGE FACEBOOK
DE LA COMMUNE.**



Rejoignez-nous !

facebook

Venez liker sur

<https://www.facebook.com/SaintAffriqueMontagnes/>



**St Affrique
Les Montagnes**



Concours de Labour lors de Terre en Fête le 2 septembre

Bulletin Municipal

Numéro 7 - Décembre 2018

Sommaire

Le mot du maire	page 3
Guerres de religion en pays Castrais	page 5
Vie du village	page 6
L'année des commissions	page 10
La page des associations	page 14
Les infos	page 16
La page détente	page 19

Remerciements

Merci aux dirigeants de la MJC de l'OSA, de l'association de parents d'élèves et du club ULM pour leur participation à ce bulletin.

Sources de l'article page 4 sur les Guerres de Religion :

Essentiellement les Mémoires de Jacques GACHES sur les Guerres de Religion à Castres et dans le Languedoc (1555-1610) mais aussi

- *Pièces fugitives pour servir à l'histoire de France* - Jean FAURIN, (1530-1605)
- *Les Antiquitez de Castres* de Maistre Pierre BOREL
- *Les Guerres de Religion dans le Tam - de François Ier à la Révolution* - Roger GAU
- *Histoire Du Protestantisme Dans L'albigeois Et Le Lauragais* - Camille RABAUD
- *Historique de la région albigeoise* - Charles PORTAL (1862-1936)
- Site geneanet.org

sans oublier les archives familiales de Michel BERNARD.

Portrait de Jacques GACHES



Le mot du maire

Chères Saint Africaines, chers Saint Africains

Je tiens, tout d'abord, à remercier tous les membres du conseil municipal pour leur **implication** dans la gestion de notre commune, tout le long de l'année, et leur travail dans les différentes commissions, **animées par les adjoints**, et dont vous trouverez les comptes-rendus plus loin. Le personnel municipal, notre secrétaire Sylvie, notre agent technique Jean-Marc, est aussi à mettre à l'honneur.

Je n'oublie pas le travail des professeurs des écoles et des employées scolaires qui se vouent au quotidien à **l'éducation** de nos enfants.

Au rayon des travaux sur la commune, ils vous sont détaillés plus loin dans ce bulletin. Je veux mettre l'accent plus particulièrement sur **les travaux à Pech Gayraud** qui ont été les plus lourds, financièrement, cette année. Il faut savoir qu'ils se placent dans le cadre plus général de la reprise future de la compétence « assainissement » par la communauté de communes (CCSA). Je félicite les bénévoles du hameau qui l'ont très bien mis en valeur après le goudronnage de la route et de la place. Ils se reconnaîtront.

Le dossier de **la route de La Lande** n'avance pas aussi vite que nous le souhaiterions. Les raisons vous en sont fournies plus loin dans ce bulletin. Nous voulons en voir le bout en 2019.

En projet, la réfection des **égouts du centre bourg** par chemisage et l'aménagement de **l'avenue du Ségala**, en totalité ou par tranches, en fonction des coûts.

La commune ne peut plus utiliser de **dés herbant chimique**. C'est vertueux mais contraignant ! Certains l'ont bien compris qui arrachent les quelques herbes qui poussent devant chez eux. Qu'ils soient remerciés pour leur **exemplarité**. J'en profite, à ce chapitre, pour transmettre à Gaël BERNARD, les félicitations des habitants du village pour le travail qu'il a assuré, cet été, en intérim de Jean-Marc.

Dans le domaine des animations du village, je veux saluer, cette année, la manifestation « **Terre en Fête** », organisée par les jeunes agriculteurs du canton de l'Autan sur notre commune. Elle a donné lieu au concours départemental de labour (photo de couverture). Organisé en même temps que la fête votive, les deux manifestations se sont **épaulées avec bonheur** pour booster leur fréquentation.

Cette animation là n'a pas eu lieu chez nous, mais je félicite chaleureusement **Marie-Alice SIMEONI** pour son succès en finale lors du festival équestre de Tarbes.

Félicitation aussi à nos footeux de **l'OSA** qui sont arrivés jusqu'à la finale de la coupe du challenge du Tarn.

Je ne peux terminer ce tour d'horizon sans avoir un mot sur cette belle cérémonie du **centenaire**, le 11 novembre. Je remercie **les soldats du 8^{ème} RPIMA** qui sont venus constituer le piquet d'honneur. Un grand merci également **aux enfants de l'école** et au **personnel enseignant** pour cette si **belle Marseillaise**. Merci aussi à Jean-Pierre FIGUERAS qui, pour l'occasion et bénévolement, a repeint les lettres et dorures du monument aux morts.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter de **très bonnes fêtes de fin d'année**.

La cérémonie des **vœux pour 2019** aura lieu le 13 janvier à la MJC. Nous aurons grand plaisir à vous recevoir tous pour partager le verre de l'amitié. A cette occasion, **les nouveaux arrivants** sur la commune sont particulièrement attendus pour rencontrer les autres habitants du village et l'équipe municipale.

Jacques MILLET, Maire

Guerres de religion en pays Castrais

Ce lundi 23 août de l'an 1574, il fait encore nuit. Le jeune seigneur de La Grange, rescapé de la Saint Barthelemy, la rondache⁽¹⁾ au bras gauche et l'épée à la main, escalade en silence le moulin à eau de Villegoudou. Avec ses treize compagnons, ils franchissent le toit de tuiles et sautent sur la tour d'Empare. Le bruit que fait l'eau de l'Agoût, ce jour-là, empêche les gardes de la tour de les entendre. Descendus de la tour, ils foncent à la porte du Pont Neuf, y trouvent le corps de garde endormi et le mettent en fuite.

C'est ainsi que débute la prise de Castres par le parti protestant dans ce seizième siècle des Guerres de Religion. Castres devient une place forte « huguenote » et le restera pendant des dizaines d'années.

Deux ans avant ces événements, le gouverneur de Castres, c'était **Jean de Nadal**⁽²⁾, seigneur de Lacrouzette, de **Saint Affrique**, de Montespieu et du Lezert,. A la tête de ses mercenaires corses et albanais, il était venu occuper la ville, juste après la Saint Barthélémy, sur ordre du roi « qui ne veut plus supporter qu'une seule religion dans son royaume ». A ce titre, il était particulièrement haï par les protestants.



Maison de Castres du seizième siècle

Aussi, dès qu'ils sont maîtres de la ville, une des premières décisions qu'ils prennent est d'ordonner la démolition de la maison dite « de Roquecourbe » dans laquelle Jean de Nadal résidait. Cette maison, surmontée d'un dôme, très remarquable, était une des plus grandes et des plus belles de Castres. Elle appartenait à **Antoine de Martin**⁽²⁾, seigneur de Roquecourbe, de **Viviers les Montagnes** et des Avalats. Ce dernier, capturé lors de la prise de Castres, a d'abord été « mis à rançon » pour 5.000 livres. Après une tentative ratée d'évasion, sa rançon a été portée à 10.000 livres. Pour la payer, il sera contraint de vendre ses seigneuries de Roquecourbe et des Avalats ne conservant que celle de Viviers les Montagnes. Trois ans plus tard, Jean de Nadal, nommé gouverneur de Labruguière pour les catholiques, tentera en vain de reprendre Castres aux protestants.

Ces lignes ne recensent que quelques épisodes des Guerres de Religion dans le pays de Castres. Le nord du Tarn, en effet, est relativement épargné, comparé au sud du département qui connaît une guerre civile terrible depuis les années 1560 jusqu'à la promulgation de l'Edit de Nantes en 1598. Soit 40 ans de villes et de châteaux pris puis perdus et repris, d'églises et de temples incendiés et reconstruits, d'exactions, de destructions, de tueries, de famines, le tout « agrémenté » de quelques épidémies de peste.

⁽¹⁾rondache = petit bouclier rond

⁽²⁾**Jean de Nadal** et **Antoine de Martin** sont les aïeux des **Suc de Saint Affrique** qui ont été les seigneurs de notre village jusqu'à la Révolution. Voir l'arbre généalogique en annexe de ce texte

Ainsi, Jacques GACHES, protestant de Castres contemporain de ces évènements, raconte dans ses mémoires : « Le capitaine [Nérac dit] Mazamet, entreprenait de tous côtés, comme sur le château de Saint Affrique, au voisinage de Viviers, qu'il prit sur François de Montmoure, seigneur du lieu, par sa négligence qui lui coûta la vie et sa maison le 8 mai [1571] »

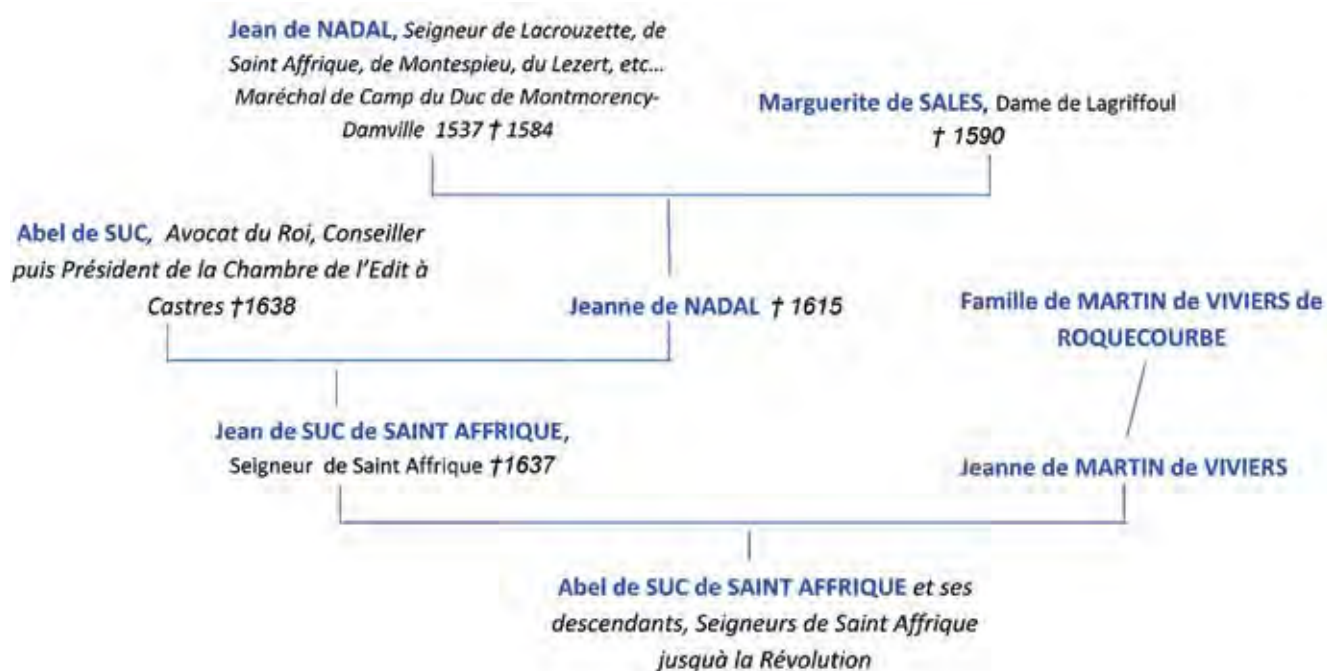
La paix civile n'a pas pour autant suivi ces 40 années de guerre. En effet, dès 1614, les persécutions contre les protestants reprennent et ne cesseront vraiment qu'à la Révolution. Soit quasiment, au total, 200 ans d'affrontements avec un point culminant en 1685 qui voit la révocation de l'Edit de Nantes par Louis XIV. Les protestants doivent alors choisir entre la conversion et l'émigration. C'est ainsi que Jean-Louis Ligonier, né à Castres, deviendra général dans l'armée britannique. Un fort et une ville portent son nom en Pennsylvanie. Cet exemple témoigne de la perte que fut pour la France, l'exil de tels personnages.

Alors, peut-on tirer un enseignement de cette partie de notre histoire ? Chacun choisira le sien. Peut-être peut-on se risquer à affirmer que lorsque des certitudes absolues s'opposent, les plus grandes catastrophes sont inévitables.

ANNEXE GENEALOGIQUE

Dans ce texte, il est fait mention d'un François de MONTMOURE, seigneur de Saint Affrique, tué en 1571. On trouve également mention dans « Les Antiquitéz de Castres » d'une Marie de MONTMOURE, Dame de Saint Affrique, veuve, qui épouse en secondes nocces Antoine BAULT, seigneur de La Mote, dans les années qui suivent.

Deux textes différents attribuent la seigneurie de Saint Affrique à Jean de NADAL. L'a-t-il acquise après la mort de François de MONTMOURE ? Jean de NADAL a eu six filles mais pas d'héritier mâle. Il a donc peut-être partagé ses nombreuses seigneuries entre ses filles. Saint Affrique était peut-être la dot de Jeanne de NADAL quand elle a épousé Abel de SUC.



La vie du village



7 janvier :
Vœux aux habitants du village



Deuxième quinzaine de mars : travaux à Pech Gayraud pour remise aux normes du réseau d'égouts avec mise en place d'une station de relevage des eaux usées



La vie du village



RETRO SHOW LE 10 JUIN

Jacques et Gilbert à l'œuvre pour cuire les pains au feu de bois



Un beau succès pour l'exposition de véhicule anciens



Les chapiteaux avaient fait le plein pour le repas de midi



Porsche,..... ou.....Porsche, à chacun le sien, à chacun la sienne...

La vie du village



29 juin, Fête de l'Ecole : choré endiablée sur « Bella Ciao » pour le final. Bravo aux enfants et aux enseignants !

Fête votive : **vide grenier** du 2 septembre qui a fait le plein d'exposants



Terre en Fête ce même 2 septembre avec un beau succès de fréquentation



La vie du village

11 NOVEMBRE - CENTENAIRE DE L'ARMISTICE



Après la grande volée de cloches à 11 heures, le discours de Monsieur le Maire, le dépôt de la gerbe et la sonnerie aux morts. Puis un moment d'émotion plus particulière lorsque nos enfants ont entonné La Marseillaise, face au piquet d'honneur du 8^{ème} RPIMA, figé au garde à vous. Devant une assistance nombreuse et recueillie, une cérémonie très réussie pour notre petit village.



Ce même 11 novembre, après la cérémonie, repas des aînés avec une animation à la fois occitane et très appréciée, assurée par le Centre Occitan dal País Castrès.



L'année des commissions

COMMISSION FINANCES

Cette année encore, les diverses taxes communales **n'ont pas augmenté**, hormis la base de valeur locative d'imposition calculée par l'état et réactualisée chaque année. Deux nouvelles taxes créées par l'Etat ont vu le jour sur nos feuilles d'imposition : la taxe spéciale d'équipement perçue par les établissements publics et la taxe Gemapi (taxe sur la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations).

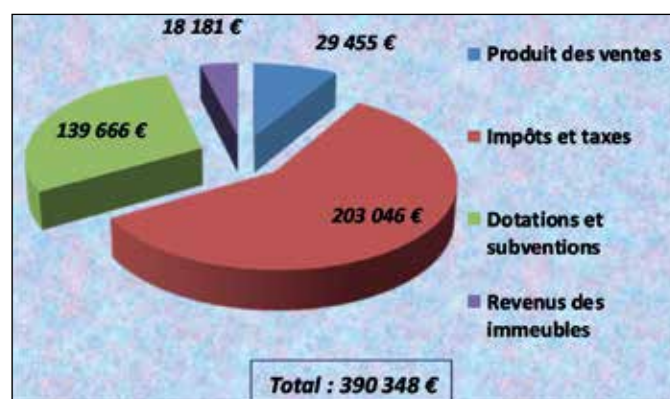
Notre **gestion rigoureuse** nous a permis de reprendre les investissements sur la commune comme la réfection du réseau assainissement et l'aménagement de la voirie sur le hameau de Puech Gayraud.

En cours de budgétisation, la réfection du réseau au centre du village ainsi que la mise en sécurité de l'avenue du Ségala

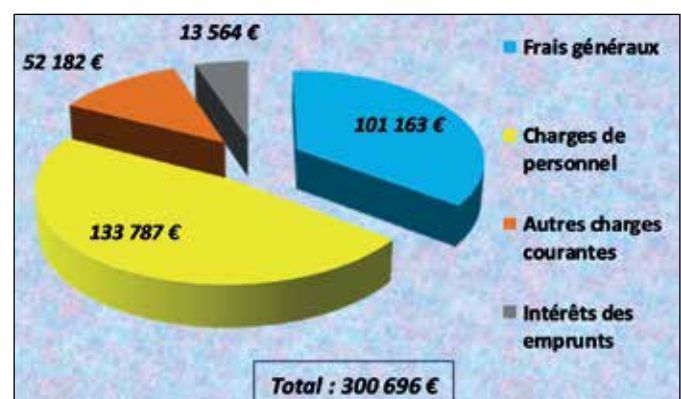
Les futures révisions de la fiscalité locale nous inquiètent davantage : **suppression** de la taxe d'habitation et remplacement par une **dotation** de l'Etat, annonce de changements sur la taxe foncière, révision de la fiscalité qui doit intégrer la révision des bases locatives. Les **baisses des dotations** aux collectivités sont **prévisibles** puisqu'elles sont souvent une possibilité pour l'Etat de faire des économies assez simplement. Nos possibilités d'agir sur nos communes deviennent de plus en plus réduites. Nous serons vigilants à ne pas perdre notre indépendance, notre autonomie et notre liberté au niveau communal.

BUDGET 2017

Faute de budget 2018 bouclé, ci-dessous le budget de fonctionnement 2017. Ce budget dégage une **épargne brute** de 99.500 €. **Le ratio de capacité de désendettement** se calcule en effectuant le rapport entre le capital restant dû des emprunts contractés et l'épargne brute. Il s'exprime en nombre d'années : moins de 8 ans : zone verte ; entre 8 et 11 ans : zone médiane ; entre 11 et 15 ans : zone orange ; plus de 15 ans : zone rouge. Il permet de juger objectivement le comportement d'une municipalité en matière d'emprunts. Après quatre exercices budgétaires rigoureux, ce ratio revient enfin se placer juste sous les 8 ans et permet à la commune de revenir au **feu vert**. Rappelons que, pour l'exercice 2012, bouclé en 2013, il était à 49 ans et donc au rouge vif.



Recettes de fonctionnement



Dépenses de fonctionnement

L'année des commissions

COMMISSION TRAVAUX

Cette année, l'essentiel des travaux s'est concentré sur le hameau de Pech Gayraud avec des **égouts neufs** et une **station de refoulement** (photos plus haut dans « Vie du village ») : fin des rejets dans la nature, la commune devient exemplaire sur ce thème. Le goudronnage du hameau et une vasque à fleurs ont fini d'embellir le site.

Pour le reste :

- Route de l'Enclos, les vasques ont été remplies de terre et plantées de rosiers. La peinture au sol a été réalisée.
- Cimetière : le mur qui menaçait ruine a été entièrement reconstruit et le mur d'entrée a été recrépi pour rendre le tout homogène.
- Les abris bus et le monument aux morts (centenaire oblige) ont été rafraîchis.
- Des lampes à LED ont été installées au village, à Pech Gayraud, à Pénariès et aux Escudiès. Ils permettent un meilleur éclairage et une programmation économique du fonctionnement. Le syndicat d'électrification nous annonce une baisse de moitié de la facture d'électricité sur ce poste pour la commune. Après une quote-part d'investissement de 12.000 euros, l'amortissement devrait être rapide
- Des travaux ont été réalisés Route de la Lande pour enfouir la ligne électrique moyenne tension et installer un nouveau transformateur

Nouveau mur du cimetière



Installation des LED



COMMISSION URBANISME

Nous rappelons que, désormais, c'est notre Communauté de Communes Sor et Agout (CCSA) qui instruit les permis de construire et les déclarations de travaux que vous déposez en Mairie. Alors que la DDE, lorsqu'elle effectuait ce travail, le faisait gratuitement, chaque instruction est **facturée** à la commune (permis accordé ou refusé) par la CCSA qui a dû embaucher pour effectuer cette tâche nouvelle. Pour le moment, il n'est **pas question de refacturer** au demandeur. Certaines communes s'essayent à le faire (Sauteyrargues, Hérault, 200 € par demande) dans un contexte juridique flou. La question de la refacturation risque de se poser pour nous dans l'avenir. Dans tous les cas, aujourd'hui, c'est une **charge supplémentaire** pour la commune.

L'année des commissions

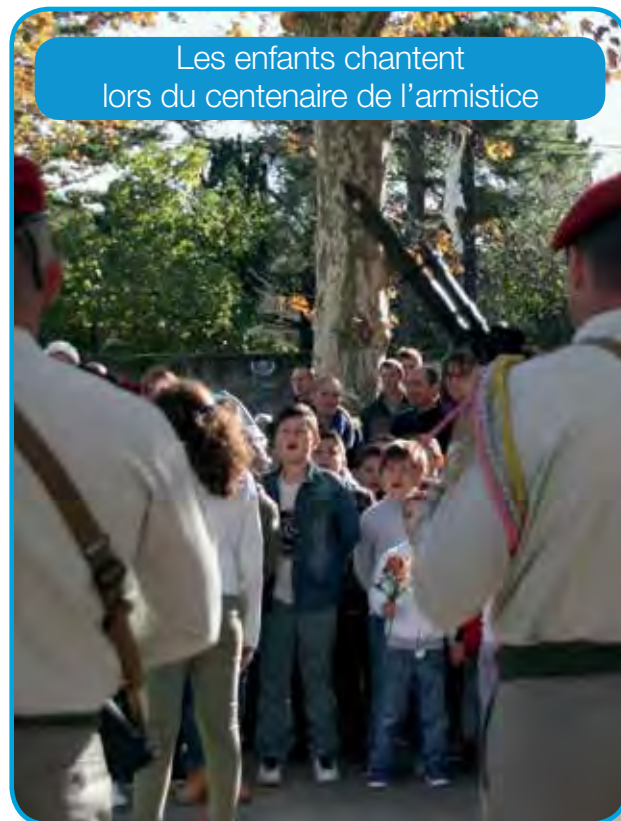
COMMISSION SCOLAIRE

L'effectif, pour cette année scolaire 2018 / 2019, est à **68 élèves**, répartis sur les classes de maternelle et primaire.

La nouveauté à partir de septembre 2018 a été le retour à **la semaine de 4 jours**. Après une large concertation avec le conseil d'école et un sondage auprès des parents d'élèves, le conseil municipal a voté favorablement à la suppression des NAP.

Le rythme scolaire est redevenu : lundi / mardi / jeudi / vendredi – 8:30 – 11:30 / 13:30 – 16:30. Le service de garderie reste sur les horaires habituels. La cérémonie de l'anniversaire de l'armistice de la guerre 14-18, a été la démonstration de **l'implication** du corps des enseignants, des **enfants** et de leurs **parents**, pour ce travail de mémoire sur ces événements qui ont marqué notre Histoire. Nous nous réjouissons **d'une très large délégation** des enfants de nos écoles pour chanter la marseillaise devant le monument aux morts. A cette occasion la Mairie offrira aux enfants, par l'intermédiaire de Mme LACOURT, directrice de l'école, un petit **cadeau** symbolisant la commémoration de ce centenaire.

Au cours du dernier conseil d'école, le 5 novembre 2018, il a été évoqué que les ordinateurs équipant l'école, dans le cadre de « l'école numérique » sont obsolètes sur le plan matériel (batteries, ordinateur en panne) et logiciels. Le conseil municipal va étudier le renouvellement dans le cadre d'un nouveau plan de subvention sur « les projets numériques à l'école ».



Les enfants chantent lors du centenaire de l'armistice

COMMISSION AFFAIRES JURIDIQUES

Dans le bulletin municipal de l'année dernière, nous nous réjouissons de **fin TOTALE de toutes les procédures** engagées pour l'affaire « route de la lande ». Nous avons espéré une remise en état, et à la circulation pour cette année. Vous l'avez constaté, cela ne sera pas le cas. La complexité du chantier entraîne une cascade d'études complémentaires, ce qui a pour conséquence une augmentation substantielle du coût final des travaux.

Nous restons en **concertation** avec la CCSA (Communauté de Communes Sor et Agout) qui est en charge du chantier, pour étudier **la faisabilité aux meilleurs coûts**, voire substituer la route sur un autre itinéraire.

L'année des commissions

COMMISSION SOCIALE

Pendant la **canicule**, les membres de la commission sociale sont passés chez les **personnes seules ou malades**. Cette action s'est déroulée tout l'été par des visites à domicile pour leur rappeler de bien **s'hydrater** et de vérifier que tout allait bien. Des bouteilles d'eau leur ont été offertes. N'oubliant pas nos voisins malades ou seuls, le fait de leur rendre une petite visite pour voir si tout va bien c'est aussi de la **solidarité**.

Je remercie tous ces **bénévoles** pour leur engagement.

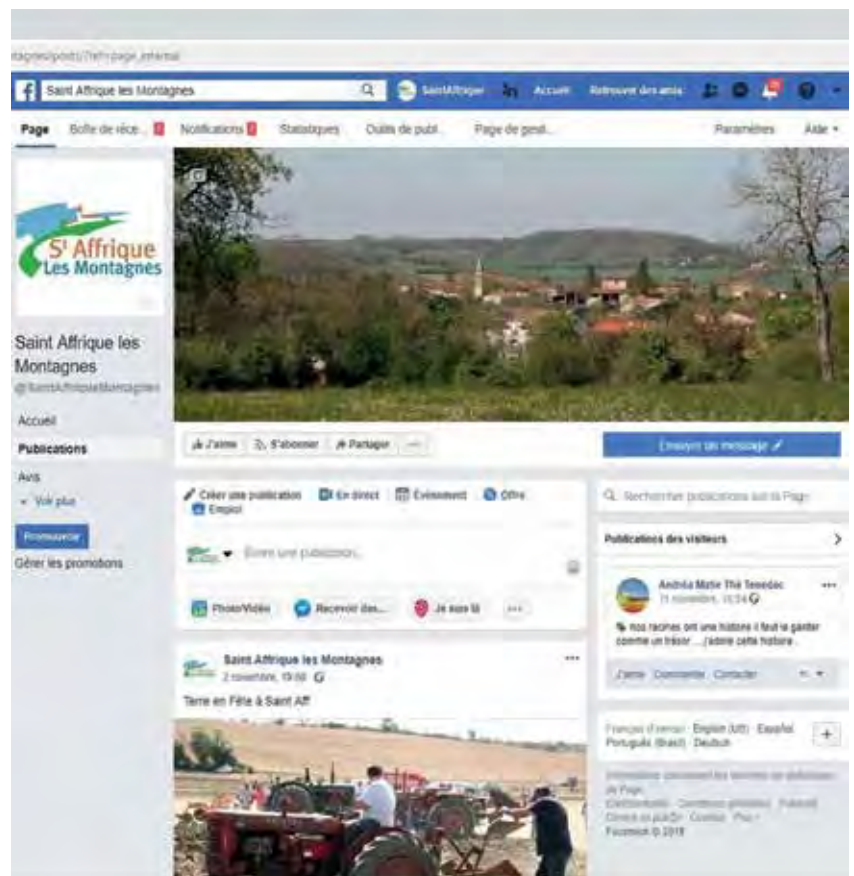
Lors d'une réunion de la commission sociale élargie, plusieurs pistes ont été étudiées comme la possibilité d'une **permanence sociale** en mairie, une **aide à la déclaration** aux impôts, un service **d'aide aux personnes seules ou malades**... Nous vous tiendrons informés de l'avancée de ces projets au fur à mesure de leur mise en place.

Comme l'an dernier il a été décidé d'étendre ses visites à la **période hivernale** en laissant chez chacun les coordonnées du responsable du secteur et celles du président de la commission sociale en cas de besoins ou de problèmes.

COMMISSION COMMUNICATION ANIMATION

La commission communication animation a travaillé dès le début de l'année sur **l'organisation du 11 novembre** qui a marqué le centenaire de l'armistice. Nous avons exploré d'autres pistes avant de nous arrêter sur la demande d'un piquet d'honneur auprès du 8^{ème} RPIMA et la participation active de nos enfants pour chanter la Marseillaise. Et nous sommes ravis du résultat qui a été largement à la hauteur de nos espérances.

Notre deuxième chantier a été de développer une **page Facebook de la commune**. En effet, il était nécessaire de mieux communiquer avec les jeunes de notre commune. Après quelques tâtonnements, ça y est, notre page Facebook est au point et nous vous invitons tous à venir **LIKER** nos publications.



La page des associations

La MJC fait le bilan de l'année 2018.



Tout d'abord, nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles qui nous ont aidés tout au long de cette année lors des différentes manifestations (affichage, buvette, pétanque, tournées, services, préparation, rangement...) et nous remercions également la municipalité et les services municipaux pour leur engagement à nos côtés.

La MJC de Saint Affrique compte plus de 130 familles adhérentes. C'est grâce à votre participation que nous pouvons organiser de nombreuses activités et animations durant toute l'année. Les activités hebdomadaires que nous avons proposées en 2017/2018 ont été pratiquées par plus de 90 personnes. S'ajoutent à cela de nombreuses randonnées organisées par Véronique FABRE et Jean-Marie SEGUIER.

La MJC se veut être force de proposition pour organiser des manifestations culturelles mais aussi à thème pour tous les âges. Cela va du Noël qui ravit les enfants de notre village, au repas de l'aligot, au loto, en passant par la soirée théâtre, le Saint Aff Rétro Show, qui connaît un franc succès. A cela s'ajoute bien évidemment la fête annuelle. A cette occasion, en septembre dernier, la MJC s'est associée aux Jeunes Agriculteurs du Tarn qui ont organisé la dixième édition de Terre en fête dans notre commune. De nombreuses animations et nouveautés ont été proposées aux petits et grands grâce à l'ensemble des bénévoles.

Toutes ces manifestations ont connu une bonne fréquentation et sont organisées pour animer et créer du lien entre les habitants de notre cher village.

Vous pouvez compter sur un conseil d'administration, toujours plus jeune, dynamique, constitué de 21 personnes, pour vous proposer encore cette année des manifestations durant lesquelles nous vous invitons à nous rejoindre afin de partager des moments d'échange et de convivialité. Nous restons également à votre disposition si vous avez des idées qui pourraient compléter notre programme.

Tout au long de l'année à venir, vous pourrez vous informer de nos actualités sur le site internet www.mjc-saint-affrique-les-montagnes.fr, ou sur Facebook

Nous vous souhaitons, au nom du conseil, une excellente année 2019!

Julie GOURET, Présidente et Lucie ANDRIEU, Vice-présidente

APE DE SAINT AFFRIQUE LES MONTAGNES

L'Association des Parents d'Elèves de Saint Affrique les Montagnes a pris son envol en Février 2016, après avoir été, pendant un certain temps, rattachée à la MJC de la commune.

Présidée par Madame POUSTHOMIS Stéphanie et un conseil d'administration composé de quatorze personnes, tous parents d'élèves de l'école, l'association a pour but de financer des projets et sorties scolaires, tout au long de l'année.

Ainsi les actions menées durant l'année 2018 comme par exemple la vente de chocolats de Noël, le loto, la tombola... ont permis de financer entre autres la sortie piscine des grands et le renouvellement du matériel et des jeux de l'école.

Cette année, nous tenons à remercier particulièrement le crédit agricole pour nous avoir subventionné pour l'achat de divers jouets pour Noël dernier et ce Noël

Nous remercions aussi la mairie et les parents d'élèves pour leur implication tout au long de l'année. L'association par ses actions prend part à la vie de l'établissement et œuvre pour améliorer le quotidien des enfants dans leur scolarité.

Stéphanie POUSTHOMIS, Présidente

La page des associations



Equipe 2018-2019 de l'O.S.A

Lors de la saison 2017/2018, l'O.S.A. finissait à la septième place au classement de Division 1 UFOLEP et finaliste de la coupe du challenge du Tarn.

C'est avec ces bonnes bases que l'équipe démarra la saison 2018/2019 de façon tonitruante avec 5 victoires en autant de match. Nous partageons la première place du championnat avec l'équipe de St Agnan à ce jour.

Nous invitons tous les jeunes de plus de 15 ans qui souhaitent pratiquer le foot à venir nous rejoindre tous les vendredis soir à 20 heures au stade municipal.

Courant le mois de Novembre, le traditionnel calendrier du foot sera proposé au village. Dessus, vous y trouverez le calendrier des matchs afin de venir nous soutenir le dimanche matin.

Le bureau et les joueurs vous souhaitent tous nos meilleurs vœux pour cette fin d'année.

Pierre CARREL - Président de l'O.S.A.



Même à notre époque, l'homme, par nature, n'a pas conscience de ce qui se passe au-dessus de sa tête ! Mais, déjà depuis plus d'un siècle, l'homme vit dans le ciel. Pour cela, il a fallu réglementer, créer et organiser des espaces aériens pour que chaque classe d'aéronef vive ensemble. L'ULM a bien sûr ses limites.

Depuis le 11 avril 2012, la France s'est dotée d'une réglementation pour le petit nouveau, le drone. Si vous achetez un drone,

sur internet par exemple, faite attention dans quelle catégorie celui-ci se situe car suivant les modèles vous êtes tenu à certaines contraintes. Pour les drones tel un jouet que l'on pourrait recevoir à Noël (catégorie S1, non soumis à autorisation) l'évolution doit être à vue directe du télépilote, hors zone peuplée à une distance horizontale maximale de 100 m du télépilote.

Si vous désirez plus d'infos sur tout ce qui vole au-dessus de votre tête, n'hésitez pas à venir nous consulter sur la base ULM.

En tout cas, toute activité d'un drone près d'un aérodrome est interdite.



Le club ULM à Terre en Fête

Pascal BERTHE - Président du Club ULM

Un peu d'Ecosse à Saint Affrique les Montagnes



Si je vous dis « un peu d'Ecosse à Saint Affrique les Montagnes », certains penseront à une distillerie de whisky, d'autres à un original qui se promènerait en kilt ! Eh bien, ce n'est pas ça du tout ! En fait, il s'agit de l'éolienne de la famille BERNARD qui tourne vaillamment dans le ciel de notre village. En effet, c'est un écossais pur sucre, Hugh PIG-GOTT, qui a mis au point ce modèle d'éolienne il y a une quarantaine d'années. Lassé de s'éclairer à la lampe à pétrole sur sa presque île ventée de Scoraig, après sept tentatives infructueuses, il atteint son but : construire de ses mains une machine puissante et fiable pour produire son électricité.

TRAVAIL EN EQUIPE ET AUTOCONSTRUCTION

En France, c'est l'association Tripalium qui diffuse la technique de construction en s'appuyant sur des formateurs et des stagiaires qui deviennent, à leur tour, formateurs. En dehors du matériel électrique, la machine a été construite en une semaine à partir de matériaux très simples comme du bois, des tubes d'acier, du fil de cuivre et beaucoup d'huile de coude ! Et l'équipe Tripalium, composée d'une dizaine de personnes, a connu son moment d'émotion quand l'éolienne s'est fièrement élevée dans le ciel, le 5 octobre au soir, pour mouliner aussitôt de l'électricité.



Equilibrage des 3 pales

Bolyde, Kuzco, Marie-Alice et Morpa (par ordre alphabétique)

Cette troupe de Saint Affricain(e)s a triomphé en remportant la finale du trophée « Piste ouverte », ce 29 juillet dernier, à Tarbes, lors du festival équestre « EQUESTRIA ». Vous aurez sûrement reconnu Marie-Alice SIMEONI, son poney BOLYDE, son lama KUZCO et son chien MORPA. Marie-Alice confie : « Tellement d'émotion cette finale ! Et surtout quand une petite fille d'environ



6 ans s'est approchée en pleurant : arriver à émouvoir des enfants je ne pouvais pas faire plus ! Juste incroyable ! Merci mille fois. »

En tapant Marie-Alice SIMEONI sur YouTube vous pouvez retrouver les images de cette finale magnifique.

Sincères félicitations à Marie-Alice pour le travail formidable qu'elle réalise et bonne chance pour ses futures prestations. En particulier pour la Nuit des Créations d'EQUESTRIA 2019(Tarbes) qui verra la première prestation d'un lama de toute son histoire.

Après une phase test de quelques mois, la Communauté de Communes Sor et Agout relance, à partir du 14 Janvier 2019, la **Plateforme Emploi intercommunale** : un service destiné aux employeurs et aux personnes en recherche d'emploi.

► **Vous êtes en recherche d'emploi**, la Plateforme Emploi Sor & Agout vous accompagne quelle que soit votre situation :

- Aide à la réalisation de CV ou d'une lettre de motivation
- Préparation aux entretiens d'embauche
- Conseils dans votre démarche de recherche d'emploi
- Mise à disposition des offres d'emploi locales

► **Vous souhaitez recruter au sein de votre entreprise**, la Plateforme Emploi Sor & Agout :

- Vous appuie dans la définition de votre besoin et la rédaction de la fiche de poste
- Effectue une recherche et une pré-sélection de candidats ciblés
- Diffuse vos offres d'emploi
- Assure l'interface avec les aides et mesures liées à l'embauche

Les conseillers de la Plateforme, spécialistes des thématiques de l'emploi, vous accueilleront, lors de permanences mises en place par la Communauté de Communes à partir du Lundi 14 janvier 2019

► Ces permanences auront lieu **du Lundi au Vendredi de 9h30 à 12h**, accueil physique et téléphonique sans rendez-vous à la **Maison des Associations, Place Jean Jaurès à SAÏX**.

PLATEFORME EMPLOI SOR et AGOUT

Pour toutes questions, vous pouvez dès le 14 janvier 2019, contacter les conseillers de la Plateforme :

- Tel : 06 69 19 06 56
- Mail : emploi@communautesoragout.fr Site Internet de la CCSA

Communauté de Communes Sor et Agout • Espace loisirs "Les étangs" • 81710 SAÏX
Tel. 05.63.72.84.84 • Fax. 05.63.72.84.80 • Courriel. contact@communautesoragout.fr

Quelques règles pour bien vivre en commun

- Des conteneurs poubelle **incendiés**, les nouvelles poubelles de l'abri bus **défoncées** à coup de pied, le mégotier devant la MJC **cassé**, autant de factures à régler par la mairie. Un peu de **civisme** épargnerait nos impôts.
- A la station d'épuration se retrouve évidemment en trop grand nombre tout ce qui a été jeté dans les **toilettes** au lieu des **poubelles** : lingettes, protections féminines, cotons tiges et même couches de bébé. En plus des risques évidents de bouchage des canalisations d'égouts, tous ces produits, qui ne sont pas rapidement biodégradables, **compromettent** le bon fonctionnement de la station d'épuration. En effet, rappelons-le, notre station d'épuration est un lagunage qui fonctionne grâce à la capacité de filtration des roseaux. Chacun peut comprendre que des roseaux ne filtreront jamais ces produits et qu'ils ne peuvent qu'encombrer et colmater les bassins. Un peu de **bon sens** éviterait des dépenses à la collectivité.

Etat civil 2018

Naissances

SOARES PEREIRA Mia, Valentina, 6 hameau en Pénariès	27/12/2017
FOULON SPENCER Tilda, Arielle, 8 avenue du Centenaire	14/02/2018
BETTETO Calie, Amandine, 1 rue des Jardins	16/06/2018
GARRIGUES Théo, Jean, Christian, Armand 9 impasse du St Bugue	29/07/2018
CIVADIER Flora, Juliette, Eléa 7 route de l'Auberge Neuve	24/08/2018
DELONCA Loévan, José, Denis 8 place d'En Régy	27/08/2018

Mariages

M. JEAY Adrien avec Mme BOUQUENIAUX Emilie	07/04/2018
M. DANQUECHIN DORVAL Simon avec FABRE Magali	30/06/2018
M. CASTRES Christian avec Mme MILLET Isabelle	24/07/2018
M. COUSINIE Nicolas avec Mme PYRONNET Angélique	28/07/2018

Pacs

BAILLON Luc avec LAVAIL Valérie	13/03/2018
---------------------------------	------------

Décès

LONGO Jean, Attilio	23/04/1938 – 22/02/2018
GUILHEM Jean-Marc	26/04/1960 – 27/06/2018
PELOZO Emile	03/05/1930 – 31/10/2018

D'abord une recette d'automne : Les cèpes à l'huile au vinaigre



Ingrédients

- 2 kg de cèpes bien fermes et bien nettoyés
- 1 oignon piqué de 3 clous de girofle
- 2 poireaux
- 3 ou 4 carottes
- 1 navet
- 1 branche de céleri
- 1 bouquet garni (thym, laurier, persil)
- 1 grand verre de vinaigre blanc
- 1 à 2 litres d'huile de tournesol

Ensuite une grille de sudoku

Solution sur le site de la commune :
www.saint-affrique-les-montagnes.com
rubrique « News et infos »

Etapes de préparation

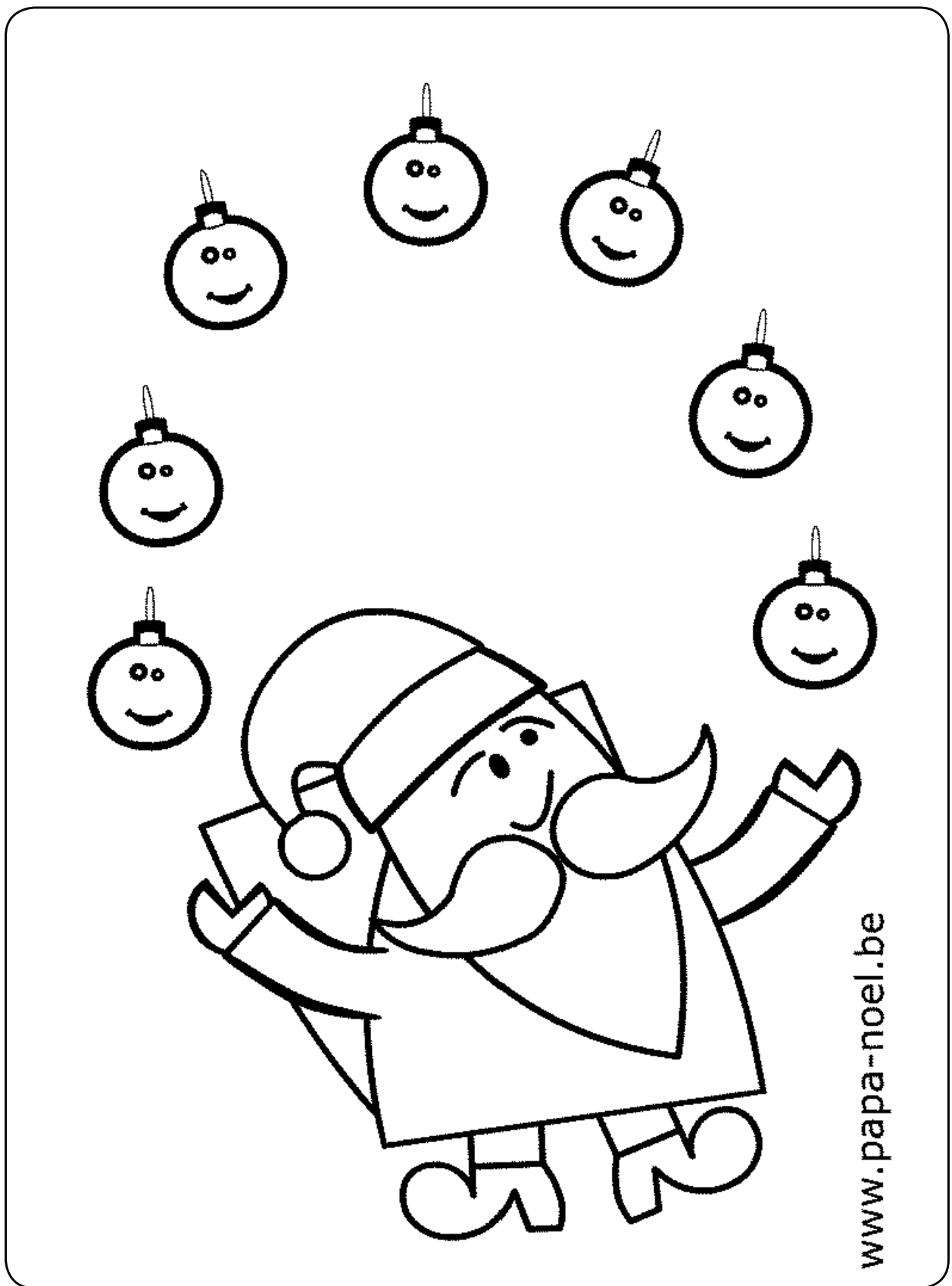
- 1 Mettre tous les légumes dans un fait-tout avec les champignons (partagez les s'ils sont trop gros).
- 2 Recouvrez d'huile (c'est là qu'on ajuste la quantité) et mettez à cuire à feu doux 1h30 à 2h.
- 3 Ajouter alors le vinaigre blanc et continuer la cuisson une bonne heure toujours à feu doux (ça ne doit pas frire).
- 4 Récupérez les champignons.
- 5 Mettez-les dans un bocal bien hermétique.
- 6 Recouvrez avec l'huile bien chaude et refermez.
- 7 Vous pouvez les conserver ainsi plusieurs mois !!
- 8 Servir les champignons froids et bien égouttés en hors-d'œuvre ou à l'apéro !!

Cette recette se fait sans sel ni poivre.
Chacun pourra ajuster l'assaisonnement, s'il le souhaite, au moment de la dégustation.

8		5		2	6		4	1
	3					6		2
6	1		4		8	3		
		3		1		8		9
			9	4				
9	2	6			3	1		4
	8		7		1		5	
		1	8			2		7
7		9	2			4		8

COLORIAGE

Du coloriage pour les plus jeunes



Ce numéro a été tiré en **360 exemplaires**

Directeur de la publication : Jacques MILLET

Rédacteur en chef : Jean-Dominique PUJOL

Rédaction : l'équipe municipale

Impression : IMPACT - Saint Afrique les Montagnes

Ne pas jeter sur la voie publique